

VOTATION citoyenne

APPEL A VOTATION CITOYENNE VOTONS DU 16 AU 22 OCTOBRE 2006

La campagne «Votation citoyenne» de décembre 2005 a rencontré un succès encore plus important qu'en 2002 auprès de la population. Les médias s'en sont fait l'écho. Des politiques qui, hier, étaient nettement contre le droit de vote des résidents étrangers se posent des questions.

La période 2007-2009, avec les élections présidentielles, législatives, locales et européennes, est particulièrement favorable pour aller plus loin et pour interpeller toutes les organisations politiques, tous les candidats, tous les élus en place.

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une loi qui donne le droit de vote à tous les résidents étrangers pour les élections municipales, loi qui n'a jamais été examinée par le Sénat.

Le 24 janvier 2006, la majorité au Sénat a refusé d'examiner une proposition de loi



mais l'argumentation des opposants a bien montré qu'ils savent qu'ils ne pourront longtemps camper sur cette position défensive. Dans l'Union européenne, 17 pays sur 25 ont une législation plus avancée que la France : l'Espagne s'apprête à faire un pas en avant, la question est débattue en Italie. En Belgique, les résidents étrangers extra-communautaires vont participer le 8 octobre, pour la première fois, aux élections municipales.

La France sera-t-elle le dernier pays de l'Union à donner le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents quelle que soit leur nationalité ? Tous les habitants de ce pays sont appelés à participer à «Votation citoyenne» du 16 au 22 octobre 2006.

La mobilisation de tous est plus que jamais nécessaire pour obtenir l'adoption d'une loi attribuant le droit de vote à tous les résidents pour les élections locales.

Votons pour qu'ils votent du 16 au 22 octobre 2006 !

Pour le droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents aux élections locales

**Français, Immigrés
Tous résidents, tous citoyens, tous égaux
Venez voter**

Le samedi 21 octobre 2006 De 10h à 17h

Hall de la mairie du 10^{ème} – 72, rue du Fbg saint-Martin – 75010 Paris